

L'équipe d'accompagnement

- Une direction
- Un service administratif
- Un service éducatif :
éducateurs spécialisés,
aides médico-
psychologique, monitrices-
éducatrices, éducateurs
sportifs, surveillantes de
nuit qualifiées
- Un service médical,
paramédical et
thérapeutique : le FAM
bénéficie d'un plateau
technique dédié, composé
de deux infirmières
(présence quotidienne y
compris les week-ends et
les jours fériés) pour
répondre aux besoins du
résident, ainsi que deux
aides-soignantes, un
psychologue et un
médecin coordinateur
- Des services généraux :
agents de service intérieur,
agent technique, maîtresse
de maison

Conditions d'admission

- Être âgé de plus de 20 ans
- Être titulaire d'une
orientation Foyer de Vie ou
Foyer d'Accueil Médicalisé
de la CDAPH

Contact

15 rue du Danube
51100 Reims
Tél. : 03 26 09 81 36
l.guichard@pbchampagne.org

Pôle Hébergement et Soins

FV-FAM AURORE

Présentation

Le foyer de vie Aurore a ouvert ses portes en 2000 et une section médicalisée a vu le jour en 2008. Il accueille une population mixte de 41 adultes en situation de handicap mental : le foyer de vie bénéficie d'un agrément pour 30 places en hébergement complet et 1 place en accueil temporaire ; le FAM bénéficie de 10 places en hébergement complet. L'âge des résidents varie entre 25 et 70 ans.

Les résidents accueillis au foyer ont généralement suivi un parcours IME, IMPRO ou ESAT et arrivent au foyer lorsqu'ils ne sont plus en capacité de poursuivre une activité professionnelle dans un établissement de travail protégé ou adapté. Le foyer accueille également des adultes qui ne peuvent pas bénéficier d'une orientation dans le secteur du travail protégé ou qui ont toujours vécu en famille et qui intègrent le foyer au regard du vieillissement ou au décès des parents. Ou encore l'établissement peut être un tremplin avant d'intégrer un ESAT.

Les locaux

Le foyer Aurore est implanté au cœur du quartier Europe à Reims, à proximité d'une école et de divers commerces pour permettre de favoriser, maintenir et garantir le lien social. Il est composé de différents lieux de vie et d'activité, destinés à assurer les meilleures conditions de vie des résidents et du personnel.

Les locaux comprennent deux salles à manger, plusieurs salles d'activités dédiées (arts plastiques, informatique, travaux manuels, couture...), une salle de sport, une salle de relaxation, des petits salons aux étages, une salle esthétique, chambres individuelles avec sanitaires et cabinet de toilette, une infirmerie, des espaces extérieurs aménagés (terrasses, transats, salon de jardin...)



PAPILLONS BLANCS
EN CHAMPAGNE

TOUS DIFFÉRENTS, TOUS ÉGAUX !



PROJET D'ETABLISSEMENT

MISSIONS ET ACTIVITÉS

- Le foyer Aurore accompagne la personne accueillie par une aide individualisée dans le cadre de sa vie quotidienne en respectant son bien-être et son épanouissement, en tenant compte de ses acquis, de ses potentialités avec pour objectifs de favoriser son autonomie et sa socialisation, en développant des compétences dans un cadre rassurant et sécurisant
 - La prise en charge est pluridisciplinaire : elle propose, au-delà de l'accompagnement éducatif, un suivi médical, paramédical et psychologique
 - La famille et/ou le représentant légal est le partenaire privilégié dans les missions d'accompagnement de l'établissement. Elle est toujours associée à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au suivi du Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA)
 - Le résident est au cœur de nos pratiques : il est avant tout acteur de son projet, notamment par le biais de son PIA. Celui-ci résulte, bien en amont, de l'évaluation des besoins de la personne qui est associée à cette démarche.
- L'établissement propose de multiples activités :
- Développement moteur et bien-être : balnéothérapie, équitation, expression corporelle, esthétique, relaxation, ...
 - Activités sportives : natation, pétanque, bowling, équitation, patinoire, judo, sports collectifs, ...
 - Activités artistiques et créatives : peinture, mosaïque, couture, sculpture, chant, théâtre, musique, jardinage, cuisine, djembé, ...
 - Activités favorisant l'intégration sociale : contact dans les commerces, participation aux fêtes locales, séjours touristiques en gîte ou en hôtel, sorties culturelles (théâtre, concerts, cinéma, expositions), repères saisonniers, anniversaires, fêtes calendaires, organisation de la fête des voisins, marché de Noël...
 - Participation à la vie quotidienne du foyer : mise de table, pliage du linge, participation au rangement de la chambre
 - Préparation à l'insertion professionnelle via une activité conditionnement